



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Code RNE

Ecole					
Adresse					
Code postal		Commune			
Tel.		Fax.		Courriel	

MAIRE de la commune			
---------------------	--	--	--

CIRCONSCRIPTION			
IEN de circonscription			
Assistant de prévention de circonscription			
DIRECTEUR			
Nombre d'enseignants			
Nombre d'élèves		Nombre de classes (divisions)	
Nombre d'AVS		Nombre d'EVS	
Nombre d'agent territoriaux			

Evaluation réalisée le			
Mise à jour	- - - - -		

Pour un meilleur suivi de l'évaluation des risques professionnels au sein de l'Académie, le directeur de l'école devra :

- s'assurer de la saisie de cette page 10 sur la rubrique « Santé et sécurité au travail » (sous-rubrique « Evaluation des risques » puis encadré « votre document unique en ligne ») du site internet de l'Académie : www.ac-nantes.fr.

ou

- transmettre une copie uniquement de cette page 10 à l'assistant de prévention de la circonscription ou du département (voir fiches D10-5 et D10-6).

A - PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX BATIMENTS ET AUX INSTALLATIONS

A10 - PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE						
		Sans objet	Oui	Non	Observations	Fiches
D	Présence d'un registre de sécurité incendie					A10-1
D	Passage de la commission de sécurité dans l'école		Date :			A10-2
D	Avis favorable (émis par cette commission)			*		A10-3
D	Copie au directeur du PV de la commission de sécurité					A10-4
M	Vérification des installations techniques (élec., gaz...)					A10-5
D	Copie des rapports de ces vérifications techniques					A10-5
M	Affichage de consignes incendie					A10-6
M	Plan d'intervention pompiers à l'entrée des bâtiments					A10-6
D	Alarme incendie audible depuis tous les locaux					A10-7
D	Accès libre et direct à un moyen d'alerte téléphonique					A10-8
D	Exercices d'évacuation réguliers					A10-9
M	Extincteurs en nombre suffisant et adaptés aux risques					A10-10
DM	Portes, couloirs, escaliers, issues, dégagés en permanence					A10-11
DM	Suspensions en matières inflammables éloignées des sources de chaleur (luminaires, radiateurs...)					A10-12
DM	Stockage des produits combustibles (papiers, cartons, produits inflammables) dans des locaux adaptés et entretenus					A10-13
D	Connaissance des dispositifs de coupure gaz, électricité, ventilation					A10-14
D	Présence d'une 2 ^{ème} issue si effectif supérieur à 19 (accessible et déverrouillée)					A10-15
D	Suppression des appareils électriques mobiles dans les salles de classe					A10-16
M	2 ^{ème} main courante dans les escaliers si largeur > 1,40m					A10-17
M	Eclairage de sécurité en ordre de marche					A10-18
M	Accessibilité des bâtiments aux services de secours					A10-19
	Autre(s)					

* Une croix dans cette case signifie que la commission de sécurité incendie a émis un avis défavorable.

A20 - ETAT DES BATIMENTS, LA COUR ET DES ABORDS DE L'ECOLE

		Sans objet	Satisfaisant		Observations	Fiches
			Oui	Non		
M	Murs					A20-1
M	Toitures					A20-2
M	Portes et fenêtres					A20-3
M	Préau					A20-4
M	Cour : surface et revêtement du sol					A20-5
M	Etat des murs d'enceinte et des clôtures					A20-6
M	Possibilité d'empêcher les allées et venues dans l'enceinte de l'école ainsi que les échappés élèves					A20-6
M	Espaces verts et plantations					A20-7
M	Entretien des espaces extérieurs					A20-8
M	Contrôle du portail automatique					A20-9
M	Accès extérieur Stationnement et circulation de véhicules					A20-10
	Autre(s)					

A30 - AMIANTE / PLOMB / RADON

		Sans objet	Oui	Non	Observations (si oui, résultat du contrôle)	Fiches
M	Le contrôle amiante a été réalisé et le directeur est informé des résultats					A30-1
M	Le contrôle plomb a été réalisé et le directeur est informé des résultats					A30-2
M	Le contrôle radon a été réalisé et le directeur est informé des résultats					A30-3

A40 – ELECTRICITE

		Sans objet	Oui	Non	Observations	Fiches
DM	Repérage des organes de coupure					A40-1.0
M	Les prises électriques sont en nombre suffisant					A40-1.1
M	Les prises électriques sont munies d'éclipse					A40-1.2
	Autre(s)					

A40 - GAZ / FUEL

M	Présence d'un stockage ou d'un circuit de distribution extérieur à l'enceinte de l'école					A40-2
DM	Repérage des organes de coupure					A40-2
DM	Les livraisons sont réalisées hors présence élèves					A40-2
M	Existence d'un protocole spécifique à la circulation des véhicules dans la cour					A40-2
	Autre(s)					

A50 - ETAT GENERAL DES LOCAUX ELEVES

		Sans objet	Satisfaisant		Observations	Fiches
			Oui	Non		
M	Eclairage des locaux					A50-6
M	Qualité acoustique (bruit)					A50-7
M	Température					A50-8
M	Entretien des locaux					A50-9
	Autre(s)					

A50 - ETAT DES LOCAUX PROPRES AUX ECOLES ELEMENTAIRES

		Sans objet	Satisfaisant		Observations	Fiches
			Oui	Non		
D	Aire d'accueil, de circulation et espace porte manteaux					A50-1
D	Classes et mobiliers					A50-2
D	BCD (bibliothèque)					A50-3
D	Espace informatique					A50-4
D	Sanitaires					A50-5
	Autre(s)					

A60 - ETAT DES LOCAUX PROPRES AUX CLASSES MATERNELLES

		Sans objet	Satisfaisant		Observations	Fiches
			Oui	Non		
D	Entrée – Accueil					A60-1
D	Classes et mobiliers					A60-2
D	Salle de motricité					A60-3
D	Tisanerie					A60-4
D	Sanitaires et salle de propreté					A60-5
D	Portes munies d'anti-pince doigts					A60-6
D	Salles de repos et mobiliers					A60-7 et 8
	Autre(s)					

A70 - ETAT DES LOCAUX ADULTES

		Sans objet	Satisfaisant		Observations	Fiches
			Oui	Non		
M	Bureau					A70-1
M	Salle de rencontre avec les parents					A70-2
M	Espace rangement matériel pédagogique					A70-3
M	Salle de collation (adultes)					A70-4
M	Salle de travail (reprographie..)					A70-5
M	Salle à disposition du médecin scolaire, de l'infirmière					A70-6
M	Salle du réseau d'aide					A70-7
M	Espace de stockage du matériel d'entretien					A70-8
M	Sanitaires					A70-9
	Autre(s)					

B – PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS

B10 - AIRES ET ÉQUIPEMENTS DE JEUX

	Sans objet	Satisfaisant		Observations	Fiches
		Oui	Non		
D	Présence d'une aire de jeux dans la cour de récréation				B10-1
D	Le nombre de jeux et la disposition sont satisfaisants				B10-2
DM	Présence d'une aire de réception				B10-3
M	Vérification de conformité et adaptation des jeux à l'âge des enfants				B10-4
D	Aires de jeux séparées petits et grands				B10-5
M	Présence d'un registre de contrôle relatif aux aires de jeux				B10-6
D	Copie au directeur des informations contenues dans le registre aires de jeux tenu par le maire				B10-7
DM	Les objets ou matériels non prévus (pneu, bidons.....) sont interdits				B10-8
M	Les aires de jeux ne présentent pas de risques particuliers				B10-9
DM	Bac à sable sécurisée et entretenu suivant la réglementation				B10-10
	Autre(s)				

B20 - LOCAUX ET EQUIPEMENTS DE SPORTS

situés hors de l'école et utilisés avec les élèves pour les activités sportives.

		Sans objet	Oui	Non	Observations	Fiches
M	Utilisation satisfaisante des locaux de la commune pour les activités sportives					B20-1
M	Accès commode et sécurisé aux installations sportives extérieures à l'école					B20-2
D	Copie au directeur du plan de vérification des équipements sportifs tenu par le maire					B20-3
DM	Présence d'un registre de suivi pour les signalements des défauts des équipements de jeux et de sport à la mairie					B20-4
DM	L'état et l'entretien des vestiaires sont satisfaisants					B20-5
	Autre(s)					

FACULTATIF

	Sans objet	Satisfaisant		Observations	Fiches
		Oui	Non		
	Utilisation de bassins aquatiques				B20-6
	Présence de procédures de travail				B20-7
	Qualité de l'eau des bassins aquatiques				B20-8

FACULTATIF

B30 - PRODUITS ET MATERIELS SUSCEPTIBLES D'ETRE DANGEREUX

		Sans objet	Oui	Non	Observations	Fiches
	Prise en compte par les enseignants du risque présenté par l'utilisation de produits susceptibles d'être dangereux					B30-1
	Prise en compte par les enseignants du risque présenté par l'utilisation de matériels susceptibles d'être dangereux					B30-2
	Prise en compte par les personnels des risques liés à l'utilisation et au stockage des matériels et produits de nettoyage					B30-3
	Autres					

B40 - TRAVAIL SUR ECRAN

		Sans objet	Satisfaisant		Observations	Fiches
			Oui	Non		
	Ergonomie des postes de travail informatique					B40
	Eclairage					A50-6
	Installations électriques					A40-10 à 12
	Autre(s)					

B50 - REPAS OU GOUTERS FESTIFS DANS L'ECOLE

		Sans objet	Oui	Non	Observations	Fiches
	Les repas ou goûters organisés lors de fêtes ou anniversaires sont effectués en vaillant à la réglementation					B50-1
	Les mesures de prudence et d'hygiène alimentaire (achat, fabrication et transport des produits) sont respectées					B50-2
	Autre(s)					

FACULTATIF

B60 - ACCES ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNES HANDICAPEES

		Sans objet	Oui	Non	Observations	Fiches
DM	L'accès des personnes handicapées est possible (adultes – élèves)					*
DM	Des places de stationnement sont prévues					*
DM	Des sanitaires spécifiques sont mis à disposition					*
DM	Un protocole est défini lors des exercices d'évacuation					*
	Autre(s)					

* Accueil des élèves handicapés : accessibilité → Décret n°2006-555 DU 17 mai 2006, Arrêté du 1^{er} août 2006.

B70 - SANTE

		Sans objet	Oui	Non	Observations	Fiches
D	Présence d'un protocole d'urgence en cas d'accident					B70-1
D	Numéros de téléphone d'urgence affichés à coté des poste téléphoniques					B70-1
D	Présence d'une armoire à pharmacie					B70-2
DM	Inventaire et renouvellement régulier					B70-2
D	Des enseignants et des personnels ont bénéficié d'une formation aux premiers secours					B70-3
	Autre(s)					

C - PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR DE L'ECOLE

C10 - RISQUES MAJEURS ET ENVIRONNEMENT						
		Sans objet	OUI	NON	Observations	Fiches
M	L'école a t'elle connaissance du ou des risques majeurs naturels de sa zone					C10-1
M	L'école a t'elle connaissance du ou des risques majeurs technologiques de sa zone					C10-2
M	La mairie a élaboré un document d'information municipal (DICRIM)					C10-3
D	Une information communale a été faite auprès du directeur					C10-4
DM	Un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) a été élaboré					C10-5
DM	Un exercice annuel s'appuyant sur le PPMS est réalisé					C10-6
DM	Les bruits extérieurs à l'école (pollution sonore) sont-ils compatibles avec les activités					C10-7
DM	La pollution atmosphérique (non accidentelle) est-elle compatible avec l'activité de l'école					C10-8
	Autre(s)					

C20 - ACCES ET USAGE DE L'ECOLE HORS EDUCATION						
		Sans objet	Satisfaisant		Observations	Fiches
			Oui	Non		
D	Accès des locaux ou de l'enceinte de l'école à des personnes extérieures pendant le temps scolaire					C20-1
DM	Utilisation des locaux de l'école en dehors du temps scolaire					C20-2
D	Le conseil d'école est consulté sur l'utilisation des locaux					C20-3
D	Traversée régulière de la cour par des véhicules (livraison par exemple)					C20-4
D	Présence de travaux par les services municipaux dans l'enceinte de l'école durant le temps scolaire					C20-5
DM	Présence de travaux par une entreprise extérieure dans l'enceinte de l'école					C20-6
	Autre(s)					

D - PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ABSENCE DE FORMATION ET D'INFORMATION

D10 - Organisation et prise en compte de la santé et de la sécurité au travail						
		Sans objet	Oui	Non	Observations	Fiches
D	Le directeur d'école a bénéficié d'une formation en matière de santé et de sécurité au travail					D10-1
D	Présence d'un registre de santé et de sécurité au travail					D10-2
D	Présence d'un registre de signalement d'un danger grave et imminent					D10-3
D	Les enseignants ont bénéficiés d'une formation en matière de santé et de sécurité au travail					D10-1
D	Connaissance du conseiller de prévention de la municipalité					D10-5
D	Connaissance du conseiller de prévention du département de l'académie					D10-6
D	Connaissance de l'inspecteur santé et de sécurité au travail (ISST)					D10-7
D	Connaissance du médecin de prévention					D10-8
D	Visite médicale des personnels tous les 5 ans du médecin de prévention					D10-9
D	Un document récapitulatif des actions à engager en matière de santé et de sécurité au travail est élaboré et présenté en conseil d'école					
	Autre(s)					